

DECLARATION DE LA COMMISSION EXECUTIVE CONFEDERALE

La Commission exécutive soutient tous les syndicats et fédérations FORCE OUVRIERE qui agissent par la négociation, et si nécessaire la grève, pour obtenir satisfaction en matière de salaires et les incite à maintenir la pression par les revendications.

L'augmentation générale des salaires dont le smic, des retraites et pensions, dans le public comme dans le privé, ainsi que des minima sociaux est une priorité :

- sociale en termes de répartition des richesses,
- solidaire concernant le financement de la protection sociale collective,
- économique pour soutenir l'activité et l'emploi,

objectifs auxquels ne répond pas l'annonce d'une prime dans le privé et le gel du point d'indice dans la fonction publique.

S'agissant de la RGPP, outre la suppression massive de postes, la commission exécutive dénonce la remise en cause des principes républicains au travers de suppression ou de la privatisation de missions de services publics. Elle appelle le président de la république et le gouvernement à répondre rapidement aux cas concrets exposés par FORCE OUVRIERE dans son livre noir et exige l'arrêt de la RGPP.

Face à une situation de crise qui n'est pas terminée, la commission exécutive marque son opposition au pacte européen de croissance et de convergence, dit pacte euro, qui vise à renforcer et institutionnaliser la rigueur en Europe en faisant du social en termes de salaires, d'emploi et de protection sociale, la variable d'ajustement.

Dans la même logique, elle marque la détermination de FORCE OUVRIERE à combattre une réforme de la constitution visant à interdire les déficits, ce qui conduirait à une constitutionnalisation de l'austérité, à un déni de démocratie et à une atteinte à la liberté de négociation.

A 10 jours du 1^{er} mai, elle appelle les salariés, chômeurs et retraités, à rejoindre les manifestations et rassemblements organisés par FORCE OUVRIERE pour marquer la solidarité internationale, notamment vis-à-vis des travailleurs du Maghreb, du proche et moyen orient et pour exprimer les revendications prioritaires en matière de salaires, de protection sociale, de stratégie industrielle et de services publics.

Paris, le 21 avril 2011

Votée à l'unanimité